

Jalhay, le 22 janvier 2023.

Sondage n° 1 – Collecte de déchets dans la commune de Jalhay

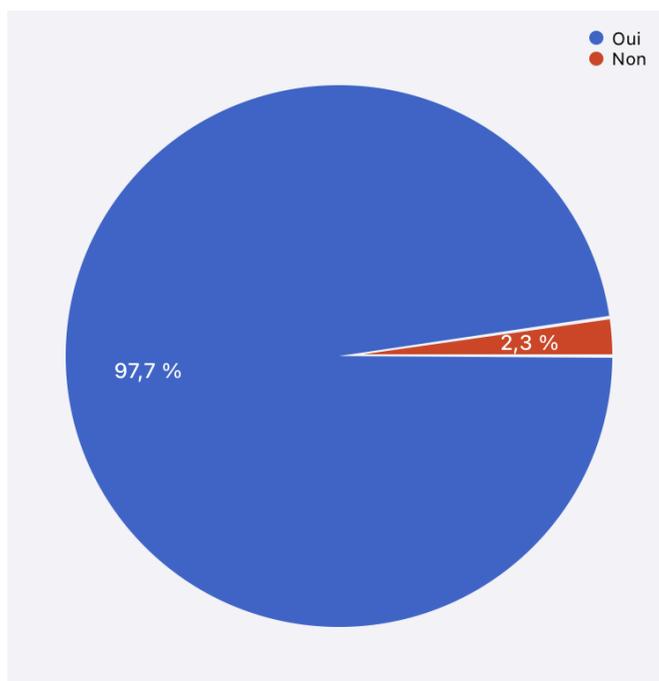
220 personnes ont répondu à notre sondage. Jalhay compte 3690 ménages ; la marge d'erreur est dès lors de 6% avec un indice de confiance de 95 %.

Vous trouverez :

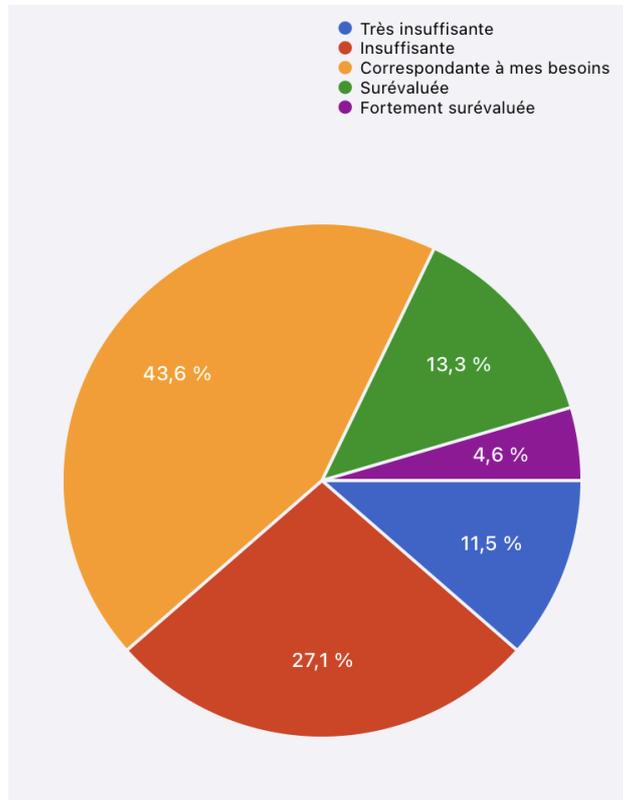
- ci-dessous la répartition des réponses à nos 5 questions, un résumé des différentes réactions et notre conclusion ;
- en annexe un document reprenant l'ensemble des réponses, ainsi que les commentaires et/ou suggestions de tous les participants au sondage.

Répartition des réponses à nos 5 questions.

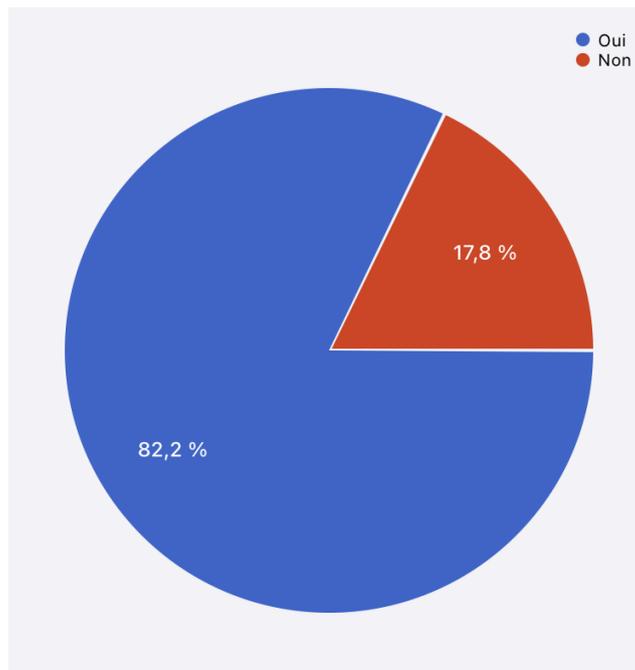
- 1) Triez-vous vos déchets ménagers de manière assidue afin de diminuer votre production de déchets résiduels ?



2) Comment estimez-vous la quantité forfaitaire maximale annuelle de 50 kg de déchets ménagers résiduels par personne ?

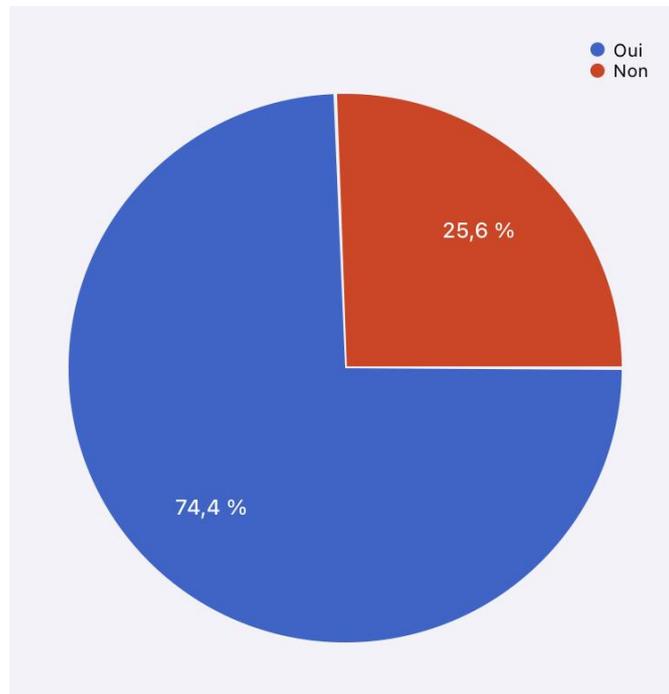


3) Pensez-vous que les personnes qui produisent peu de déchets devraient être récompensées, par exemple, en étant exonérées d'une partie de la taxe ?

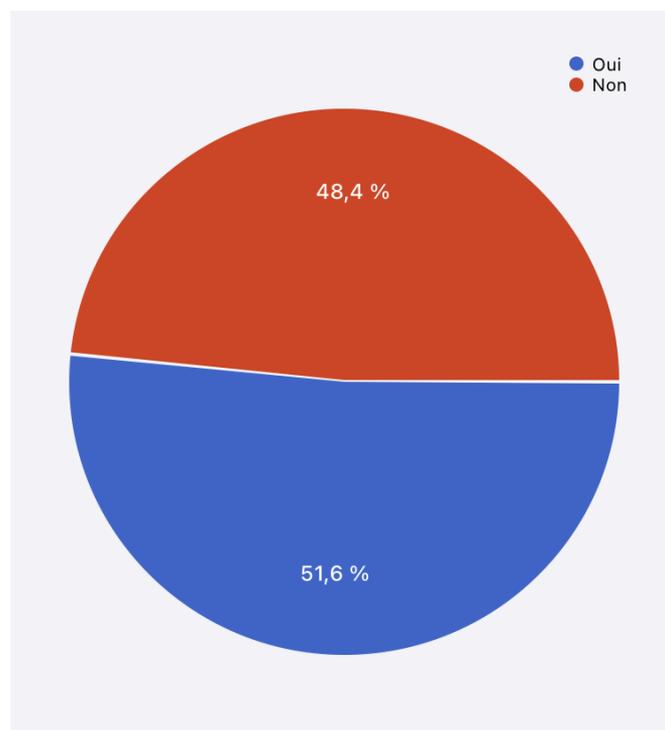


Actions Citoyennes

- 4) Serait-il intéressant selon vous de pouvoir choisir entre un forfait annuel en fonction de la charge familiale et une taxation au kilo de déchets collectés ?



- 5) Croyez-vous qu'il serait nécessaire de prévoir une aide pour certains citoyens ? Si oui, donnez un exemple en commentaires ou suggestions ci-dessous.



Actions Citoyennes

Résumé des réactions.

En somme, les citoyens de Jalhay souhaiteraient une aide pour :

- les familles avec enfants en bas âges et les personnes handicapées ou incontinentes utilisant des langes jetables ;
- les familles nombreuses ;
- les personnes avec des revenus modestes (prévoir un plafond salarial) et les pensionnés ;
- les personnes habitant en appartement et ne pouvant pas faire de compost ;
- les gens avec animaux (problème des litières en appartement) ;
- une formation au tri (surtout pour les personnes âgées) ;
- etc.

Les citoyens, qui pratiquent le zéro déchet depuis des années, devraient être récompensés.

Pour certains, le problème ne réside pas dans les déchets résiduels, mais dans les déchets verts. Le quota est très vite atteint... alors soit on paie plus, soit on les met dans les résiduels. Il faudrait dès lors augmenter le forfait déchets verts.

Conclusion.

Les réactions des citoyens sont en adéquation avec leur charge familiale, leur état de santé et leur milieu de vie.

Actuellement, les personnes qui trient très bien leurs déchets ne sont pas récompensées ; c'est regrettable ...

Les citoyens en appartement sont défavorisés, car ils n'ont pas de jardin pour faire du compost ; ce n'est pas évident pour eux de gérer les containers de déchets organiques.

Il serait intéressant selon nous que les autorités communales analysent les résultats de notre sondage, afin d'envisager de revoir le modèle de taxation envers certains citoyens de notre commune.